

REPUBLIQUE FRANÇAISE

Commune - COMMUNE DE RAIMBEAUCOURT - (1) (1)

AGREGE AU BUDGET PRINCIPAL DE (2)

Numéro SIRET : 21590489700018

POSTE COMPTABLE : SERVICE DE GESTION COMPTABLE DE DOUAI

M. 14

Décision modificative 3 (3)

Voté par nature

BUDGET : COMMUNE DE RAIMBEAUCOURT (4)

ANNEE 2023

(1) Indiquer la nature juridique et le nom de la collectivité ou de l'établissement (commune, CCAS, EPCI, syndicat mixte, etc).

(2) A renseigner uniquement pour les budgets annexes.

(3) Préciser s'il s'agit du budget supplémentaire ou d'une décision modificative.

(4) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Sommaire

I - Informations générales (6)

A - Informations statistiques, fiscales et financières	4
B - Modalités de vote du budget	5

II - Présentation générale du budget

A1 - Vue d'ensemble - Sections	6
A2 - Vue d'ensemble - Section de fonctionnement - Chapitres	7
A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres	9
B1 - Balance générale du budget - Dépenses	11
B2 - Balance générale du budget - Recettes	13

III - Vote du budget

A1 - Section de fonctionnement - Détail des dépenses	15
A2 - Section de fonctionnement - Détail des recettes	17
B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses	19
B2 - Section d'investissement - Détail des recettes	20
B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles	22

IV - Annexes (7)

A - Eléments du bilan

A1 - Présentation croisée par fonction (1)	Sans Objet
A1.1 - Présentation croisée par fonction - Détail fonctionnement	Sans Objet
A1.2 - Présentation croisée par fonction - Détail investissement	Sans Objet
A2.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	Sans Objet
A2.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	Sans Objet
A2.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	Sans Objet
A2.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	Sans Objet
A2.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	Sans Objet
A2.6 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme	Sans Objet
A2.7 - Etat de la dette - Autres dettes	Sans Objet
A3 - Méthodes utilisées pour les amortissements	Sans Objet
A4 - Etat des provisions	Sans Objet
A5 - Etalement des provisions	Sans Objet
A6.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	Sans Objet
A6.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes	Sans Objet
A7.1.1 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Fonctionnement (2)	Sans Objet
A7.1.2 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (2)	Sans Objet
A7.2.1 - Etats de la répartition de la TEOM - Fonctionnement (3)	Sans Objet
A7.2.2 - Etats de la répartition de la TEOM - Investissement (3)	Sans Objet
A8 - Etat des charges transférées	Sans Objet
A9 - Détail des opérations pour le compte de tiers	Sans Objet

B - Engagements hors bilan

B1.1 - Etat des emprunts garantis par la commune ou l'établissement (4)	Sans Objet
B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt	Sans Objet
B1.3 - Etat des contrats de crédit-bail	Sans Objet
B1.4 - Etat des contrats de partenariat public-privé	Sans Objet
B1.5 - Etat des autres engagements donnés	Sans Objet
B1.6 - Etat des engagements reçus	Sans Objet
B1.7 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget (5)	Sans Objet
B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents	Sans Objet
B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents	Sans Objet
B3 - Emploi des recettes grevées d'une affectation spéciale	Sans Objet

C - Autres éléments d'informations

C1 - Etat du personnel	Sans Objet
C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier (4)	Sans Objet
C3.1 - Liste des organismes de regroupement auxquels adhère la commune ou l'établissement	Sans Objet
C3.2 - Liste des établissements publics créés	Sans Objet
C3.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe	Sans Objet
C3.4 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe	Sans Objet

D - Décision en matière de taux de contributions directes - Arrêté et signatures

D1 - Décision en matière de taux de contributions directes	Sans Objet
D2 - Arrêté et signatures	23



- (1) Cette présentation est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2312-3 du CGCT), les groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. R. 5211-14 du CGCT) et leurs établissements publics. Elle n'a cependant pas à être produite par les services et activités uniques. Les communes et établissements peuvent les présenter de manière facultative.
- (2) Cet état ne peut être produit que par les communes dont la population est inférieure à 500 habitants et qui gèrent les services de distribution de l'eau potable et d'assainissement sous forme de régie simple sans budget annexe (art. L. 2221-11 du CGCT).
- (3) Cet état est obligatoirement produit par les communes et groupements de communes de 10 000 habitants et plus ayant institué la TEOM et assurant au moins la collecte des déchets ménagers (art. L. 2313-1 du CGCT).
- (4) Ces états ne sont obligatoires que pour les communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2313-1 du CGCT), les groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. L. 5211-36 du CGCT, art. L. 5711-1 du CGCT) et leurs établissements publics.
- (5) Si la commune ou l'établissement décide d'attribuer des subventions dans le cadre du budget dans les conditions décrites à l'article L. 2311-7 du CGCT.
- (6) Les associations syndicales autorisées doivent utiliser leur état particulier « *Informations générales* » annexé à l'arrêté n° NOR : INTB1237402A, relatif au cadre budgétaire et comptable applicable aux associations syndicales autorisées.
- (7) Les associations syndicales autorisées remplissent et joignent uniquement les états qui les concernent au titre de l'exercice et au titre du détail des comptes de bilan.

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est sans objet le cas échéant.

Code INSEE
59489COMMUNE DE RAIMBEAUCOURT - (1)
COMMUNE DE RAIMBEAUCOURTS²LO
DM
DCM_20231215_02-BF

I – INFORMATIONS GENERALES	I
INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES	A

Informations statistiques	Valeurs
Population totale (colonne h du recensement INSEE) :	4 064
Nombre de résidences secondaires (article R. 2313-1 <i>in fine</i>) :	3
Nom de l'EPCI à fiscalité propre auquel la commune adhère :	
COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU DOUAISIS	

Potentiel fiscal et financier (1)		Valeurs par hab. (population DGF)	Moyennes nationales du potentiel financier par habitants de la strate
Fiscal	Financier		
2 369 275,00	3 120 521,00	582,85	974,31

Informations financières – ratios (2)		Valeurs	Moyennes nationales de la strate (3)
1	Dépenses réelles de fonctionnement/population	847,43	0,00
2	Produit des impositions directes/population	414,10	0,00
3	Recettes réelles de fonctionnement/population	931,57	0,00
4	Dépenses d'équipement brut/population	851,47	0,00
5	Encours de dette/population	1 803,68	0,00
6	DGF/population	246,86	0,00
7	Dépenses de personnel/dépenses réelles de fonctionnement (2)	49,78 %	0,00 %
8	Dépenses de fonct. et remb. dette en capital/recettes réelles de fonct. (2)	107,79 %	0,00 %
9	Dépenses d'équipement brut/recettes réelles de fonctionnement (2)	91,40 %	0,00 %
10	Encours de la dette/recettes réelles de fonctionnement (2)	193,62 %	0,00 %

Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

(1) Il s'agit du potentiel fiscal et du potentiel financier définis à l'article L. 2334-4 du code général des collectivités territoriales qui figurent sur la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1 établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios 1 à 6 sont obligatoires pour les communes de 3 500 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus.

Les ratios 7 à 10 sont obligatoires pour les communes de 10 000 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 10 000 habitants et plus (cf. articles L. 2313-1, L. 2313-2, R. 2313-1, R. 2313-2 et R. 5211-15 du CGCT). Pour les caisses des écoles, les EPCI non dotés d'une fiscalité propre et les syndicats mixtes associant exclusivement des communes et des EPCI, il conviendra d'appliquer les ratios prévus respectivement par les articles R. 2313-7, R. 5211-15 et R. 5711-3 du CGCT.

(3) Il convient d'indiquer les moyennes de la catégorie de l'organisme en cause (commune, communauté urbaine, communauté d'agglomération, ...) et les sources d'où sont tirées les informations (statistiques de la direction générale des collectivités locales ou de la direction générale de la comptabilité publique). Il s'agit des moyennes de la dernière année connue.

**I – INFORMATIONS GENERALES
MODALITES DE VOTE DU BUDGET**

I – L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :

- au niveau (1) du chapitre pour la section d'investissement.
- avec (2) les programmes d'équipement.
- au niveau (1) du chapitre pour la section de fonctionnement.
- sans (3) vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».

III – Les provisions sont (4) semi-budgétaires (pas d'inscriptions en recettes de la section d'investissement) .

IV – La comparaison s'effectue par rapport au budget de l'exercice (5).

V – Le présent budget a été voté (6) avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif N-1.

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans » les chapitres opérations d'équipement.

(3) Indiquer « avec » ou « sans » vote formel.

(4) A compléter par un seul des deux choix suivants :

- semi-budgétaires (pas d'inscription en recette de la section d'investissement) ;
- budgétaires (délibération n° du).

(5) Budget de l'exercice = budget primitif + budget supplémentaire + décision modificative, s'il y a lieu.

(6) A compléter par un seul des trois choix suivants :

- sans reprise des résultats de l'exercice N-1 ;
- avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif N-1 ;
- avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET VUE D'ENSEMBLE

FONCTIONNEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	RECETTES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT
V O T E	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	0,00	0,00
+		+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,00	0,00
	002 RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE (2)	(si déficit) 0,00	(si excédent) 0,00
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (3)		0,00	0,00

INVESTISSEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
V O T E	CREDITS D'INVESTISSEMENT (1) VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris le compte 1068)	-117 825,00	-117 825,00
+		+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,00	0,00
	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)	(si solde négatif) 0,00	(si solde positif) 0,00
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)		-117 825,00	-117 825,00
TOTAL			
TOTAL DU BUDGET (3)		-117 825,00	-117 825,00

(1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

(2) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R. 2311-11 du CGCT).

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R. 2311-11 du CGCT).

(3) Total de la section de fonctionnement = RAR + résultat reporté + crédits de fonctionnement votés.

Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

Total du budget = Total de la section de fonctionnement + Total de la section d'investissement.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

SECTION DE FONCTIONNEMENT – CHAPITRES

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Budget de l'exercice (1) I	Restes à réaliser N-1 (2) II	Propositions nouvelles	VOTE (3) III	TOTAL IV = I + II + III
011	Charges à caractère général	1 047 575,00	0,00	60 000,00	60 000,00	1 107 575,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	1 630 350,00	0,00	84 200,00	84 200,00	1 714 550,00
014	Atténuations de produits	2 030,00	0,00	0,00	0,00	2 030,00
65	Autres charges de gestion courante	379 000,00	0,00	11 100,00	11 100,00	390 100,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses de gestion courante		3 058 955,00	0,00	155 300,00	155 300,00	3 214 255,00
66	Charges financières	218 200,00	0,00	0,00	0,00	218 200,00
67	Charges exceptionnelles	4 000,00	0,00	7 500,00	7 500,00	11 500,00
68	Dotations provisions semi-budgétaires (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles de fonctionnement		3 281 155,00	0,00	162 800,00	162 800,00	3 443 955,00
023	Virement à la section d'investissement (5)	458 296,00		-162 800,00	-162 800,00	295 496,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (5)	124 500,00		0,00	0,00	124 500,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (5)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		582 796,00		-162 800,00	-162 800,00	419 996,00
TOTAL		3 863 951,00	0,00	0,00	0,00	3 863 951,00

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	3 863 951,00
--	---------------------

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Budget de l'exercice (1) I	Restes à réaliser N-1 (2) II	Propositions nouvelles	VOTE (3) III	TOTAL IV = I + II + III
013	Atténuations de charges	15 000,00	0,00	0,00	0,00	15 000,00
70	Produits services, domaine et ventes div	207 550,00	0,00	0,00	0,00	207 550,00
73	Impôts et taxes	2 254 760,00	0,00	0,00	0,00	2 254 760,00
74	Dotations et participations	1 252 550,00	0,00	0,00	0,00	1 252 550,00
75	Autres produits de gestion courante	55 050,72	0,00	0,00	0,00	55 050,72
Total des recettes de gestion courante		3 784 910,72	0,00	0,00	0,00	3 784 910,72
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	500,00	0,00	0,00	0,00	500,00
78	Reprises provisions semi-budgétaires (4)	500,00		0,00	0,00	500,00
Total des recettes réelles de fonctionnement		3 785 910,72	0,00	0,00	0,00	3 785 910,72
042	Opérat° ordre transfert entre sections (5)	0,00		0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (5)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre de fonctionnement		0,00		0,00	0,00	0,00
TOTAL		3 785 910,72	0,00	0,00	0,00	3 785 910,72

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	78 040,28
---	------------------

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	3 863 951,00
--	---------------------

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (6)	419 996,00
---	-------------------

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.

(1) Cf. Modalités de vote I-B.

(2) La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée du résultat lors du vote du budget primitif.

(3) Il s'agit des nouveaux crédits votés lors de la présente délibération, hors RAR.

- (4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.
(5) $DF\ 023 = RI\ 021$; $DI\ 040 = RF\ 042$; $RI\ 040 = DF\ 042$; $DI\ 041 = RI\ 041$; $DF\ 043 = RF\ 043$.
(6) Solde de l'opération $DF\ 023 + DF\ 042 - RF\ 042$ ou solde de l'opération $RI\ 021 + RI\ 040 - DI\ 040$.

Envoyé en préfecture le 18/12/2023

Reçu en préfecture le 18/12/2023

Publié le



ID : 059-215904897-20231215-DCM_20231215_02-BF

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Budget de l'exercice (1) I	Restes à réaliser N-1 (2) II	Propositions nouvelles	VOTE (3) III	TOTAL IV = I + II + III
010	Stocks (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	42 851,00	0,00	0,00	0,00	42 851,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	2 432 215,94	0,00	-117 825,00	-117 825,00	2 314 390,94
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	1 103 152,00	0,00	0,00	0,00	1 103 152,00
	Total des opérations d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'équipement	3 578 218,94	0,00	-117 825,00	-117 825,00	3 460 393,94
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	637 000,00	0,00	0,00	0,00	637 000,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00		0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses financières	637 000,00	0,00	0,00	0,00	637 000,00
45...	Total des opé. pour compte de tiers(8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses réelles d'investissement	4 215 218,94	0,00	-117 825,00	-117 825,00	4 097 393,94
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	0,00		0,00	0,00	0,00
	TOTAL	4 215 218,94	0,00	-117 825,00	-117 825,00	4 097 393,94

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (2)

208 157,06

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES

4 305 551,00

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Budget de l'exercice(1) I	Restes à réaliser N-1 (2) II	Propositions nouvelles	VOTE (3) III	TOTAL IV = I + II + III
010	Stocks (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	2 302 678,00	0,00	27 475,00	27 475,00	2 330 153,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors165)	125 000,00	0,00	0,00	0,00	125 000,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement	2 427 678,00	0,00	27 475,00	27 475,00	2 455 153,00
10	Dotations, fonds divers et réserves (hors 1068)	602 946,94	0,00	17 500,00	17 500,00	620 446,94
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (9)	776 955,06	0,00	0,00	0,00	776 955,06
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	33 000,00	0,00	0,00	0,00	33 000,00
	Total des recettes financières	1 412 902,00	0,00	17 500,00	17 500,00	1 430 402,00
45...	Total des opé. pour le compte de tiers (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes réelles d'investissement	3 840 580,00	0,00	44 975,00	44 975,00	3 885 555,00
021	Virement de la sect° de fonctionnement (4)	458 296,00		-162 800,00	-162 800,00	295 496,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	124 500,00		0,00	0,00	124 500,00



Chap.	Libellé	Budget de l'exercice(1) I	Restes à réaliser N-1 (2) II	Propositions nouvelles	Publié le	VOTE (3)	Publié le
041	Opérations patrimoniales (4)	0,00		0,00		III	IV = I + II + III
Total des recettes d'ordre d'investissement		582 796,00		-162 800,00		-162 800,00	419 996,00
TOTAL		4 423 376,00	0,00	-117 825,00		-117 825,00	4 305 551,00

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	4 305 551,00
---	---------------------

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (10)	419 996,00
--	-------------------

(1) Cf. Modalités de vote I-B.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043.

(5) A servir uniquement dans le cadre d'un suivi des stocks selon la méthode de l'inventaire permanent simplifié autorisée pour les seules opérations d'aménagements (lotissement, ZAC...) par ailleurs retracées dans le cadre de budgets annexes.

(6) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(7) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(8) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(9) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(10) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 – RF 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 – DI 040.



II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

BALANCE GENERALE DU BUDGET

1 – DEPENSES (du présent budget + restes à réaliser)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	60 000,00		60 000,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	84 200,00		84 200,00
014	Atténuations de produits	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	11 100,00		11 100,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus (4)	0,00		0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	7 500,00	0,00	7 500,00
68	Dot. aux amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00
71	Production stockée (ou déstockage) (3)		0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00		0,00
023	Virement à la section d'investissement		-162 800,00	-162 800,00
Dépenses de fonctionnement – Total		162 800,00	-162 800,00	0,00

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	0,00
--	-------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (5)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	(8) 0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00		0,00
198	Neutral. amort. subv. équip. versées		0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (6)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (6)	-117 825,00	0,00	-117 825,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	(9) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations (reprises)		0,00	0,00
29	Prov. pour dépréciat° immobilisations (5)		0,00	0,00
39	Prov. dépréciat° des stocks et en-cours (5)		0,00	0,00
45...	Total des opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49	Prov. dépréc. comptes de tiers (5)		0,00	0,00
59	Prov. dépréc. comptes financiers (5)		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00		0,00
Dépenses d'investissement – Total		-117 825,00	0,00	-117 825,00

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	-117 825,00
---	--------------------

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
- (2) Voir liste des opérations d'ordre.
- (3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.
- (4) Communes, communautés d'agglomération et communautés urbaines de plus de 100 000 habitants.
- (5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
- (6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».
- (7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).
- (8) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.
- (9) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.



II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

BALANCE GENERALE DU BUDGET

2 – RECETTES (du présent budget + restes à réaliser)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
70	Produits services, domaine et ventes div	0,00		0,00
71	Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
72	Production immobilisée		0,00	0,00
73	Impôts et taxes	0,00		0,00
74	Dotations et participations	0,00		0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00
78	Reprise sur amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00
79	Transferts de charges		0,00	0,00
Recettes de fonctionnement – Total		0,00	0,00	0,00

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

0,00

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	0,00
--	-------------

0,00

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	17 500,00	0,00	17 500,00
13	Subventions d'investissement	27 475,00	0,00	27 475,00
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaires)	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	(6) 0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	(7) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations		0,00	0,00
29	Prov. pour dépréciat° immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Prov. dépréciat° des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49	Prov. dépréc. comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59	Prov. dépréc. comptes financiers (4)		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
021	Virement de la sect° de fonctionnement		-162 800,00	-162 800,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00		0,00
Recettes d'investissement – Total		44 975,00	-162 800,00	-117 825,00

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

0,00

+

AFFECTATION AU COMPTE 1068	0,00
-----------------------------------	-------------

0,00

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	-117 825,00
---	--------------------

-117 825,00

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
- (2) Voir liste des opérations d'ordre.
- (3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.
- (4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
- (5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).
- (6) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.
- (7) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

III – VOTE DU BUDGET

SECTION DE FONCTIONNEMENT – DETAIL DES DEPENSES

Chap / art (1)	Libellé (1)	Budget de l'exercice (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
011	Charges à caractère général	1 047 575,00	60 000,00	60 000,00
6042	Achats prestat° services (hors terrains)	135 250,00	0,00	0,00
60611	Eau et assainissement	14 100,00	0,00	0,00
60612	Energie - Electricité	162 300,00	32 000,00	32 000,00
60613	Chauffage urbain	96 500,00	15 000,00	15 000,00
60622	Carburants	10 000,00	0,00	0,00
60623	Alimentation	11 000,00	0,00	0,00
60624	Produits de traitement	2 600,00	0,00	0,00
60628	Autres fournitures non stockées	8 350,00	0,00	0,00
60631	Fournitures d'entretien	13 250,00	0,00	0,00
60632	Fournitures de petit équipement	35 700,00	6 000,00	6 000,00
60633	Fournitures de voirie	8 800,00	0,00	0,00
60636	Vêtements de travail	6 100,00	0,00	0,00
6064	Fournitures administratives	8 200,00	0,00	0,00
6067	Fournitures scolaires	13 000,00	0,00	0,00
6068	Autres matières et fournitures	2 800,00	0,00	0,00
611	Contrats de prestations de services	5 700,00	0,00	0,00
6135	Locations mobilières	87 550,00	-2 000,00	-2 000,00
61521	Entretien terrains	26 500,00	0,00	0,00
615221	Entretien, réparations bâtiments publics	33 000,00	0,00	0,00
615231	Entretien, réparations voiries	6 000,00	0,00	0,00
615232	Entretien, réparations réseaux	14 800,00	0,00	0,00
61551	Entretien matériel roulant	5 500,00	0,00	0,00
61558	Entretien autres biens mobiliers	7 450,00	1 550,00	1 550,00
6156	Maintenance	16 050,00	0,00	0,00
6161	Multirisques	18 450,00	0,00	0,00
6162	Assur. obligatoire dommage-construction	1 800,00	0,00	0,00
6168	Autres primes d'assurance	83 200,00	0,00	0,00
617	Etudes et recherches	550,00	2 200,00	2 200,00
6182	Documentation générale et technique	2 000,00	0,00	0,00
6184	Versements à des organismes de formation	7 000,00	0,00	0,00
6188	Autres frais divers	1 575,00	0,00	0,00
6226	Honoraires	15 000,00	0,00	0,00
6227	Frais d'actes et de contentieux	1 000,00	5 250,00	5 250,00
6231	Annonces et insertions	500,00	0,00	0,00
6232	Fêtes et cérémonies	90 000,00	0,00	0,00
6238	Divers	16 500,00	0,00	0,00
6247	Transports collectifs	25 000,00	0,00	0,00
6251	Voyages et déplacements	500,00	0,00	0,00
6256	Missions	100,00	0,00	0,00
6257	Réceptions	1 200,00	0,00	0,00
6261	Frais d'affranchissement	4 200,00	0,00	0,00
6262	Frais de télécommunications	25 450,00	0,00	0,00
627	Services bancaires et assimilés	100,00	0,00	0,00
6281	Concours divers (cotisations)	230,00	0,00	0,00
6284	Redevances pour services rendus	9 570,00	0,00	0,00
62876	Remb. frais à un GFP de rattachement	7 150,00	0,00	0,00
63512	Taxes foncières	5 700,00	0,00	0,00
6353	Impôts indirects	200,00	0,00	0,00
6354	Droits d'enregistrement et de timbre	100,00	0,00	0,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	1 630 350,00	84 200,00	84 200,00
6331	Versement mobilité	18 500,00	-300,00	-300,00
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	1 000,00	0,00	0,00
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	17 500,00	900,00	900,00
64111	Rémunération principale titulaires	840 000,00	-13 500,00	-13 500,00
64131	Rémunérations non tit.	223 250,00	75 100,00	75 100,00
64168	Autres emplois d'insertion	60 000,00	0,00	0,00
6417	Rémunérations des apprentis	56 500,00	0,00	0,00
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	179 000,00	30 800,00	30 800,00
6453	Cotisations aux caisses de retraites	195 000,00	-4 900,00	-4 900,00
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C.	14 350,00	300,00	300,00
6455	Cotisations pour assurance du personnel	15 900,00	-3 100,00	-3 100,00
6456	Versement au F.N.C. supplément familial	3 000,00	-600,00	-600,00
6458	Cotis. aux autres organismes sociaux	150,00	0,00	0,00
6475	Médecine du travail, pharmacie	6 200,00	-500,00	-500,00
014	Atténuations de produits	2 030,00	0,00	0,00
739115	Prélève au titre de l'article 55 loi SRU	0,00	0,00	0,00
7391172	Dégrève taxe habitat° sur logements vaca	2 030,00	0,00	0,00

Chap / art (1)	Libellé (1)	Budget de l'exercice (2)	Publiées les propositions nouvelles (3)	Vote (4)
65	Autres charges de gestion courante	379 000,00	11 100,00	11 100,00
6512	Droits d'utilisat° - informatique nuage	19 000,00	2 400,00	2 400,00
6518	Autres	0,00	300,00	300,00
6531	Indemnités	113 850,00	-1 000,00	-1 000,00
6532	Frais de mission	200,00	0,00	0,00
6533	Cotisations de retraite	8 900,00	-1 300,00	-1 300,00
6534	Cotis. de sécurité sociale - part patron	9 200,00	0,00	0,00
6535	Formation	5 700,00	0,00	0,00
6541	Créances admises en non-valeur	1 000,00	-500,00	-500,00
65548	Autres contributions	25 900,00	-1 000,00	-1 000,00
657362	Subv. fonct. CCAS	133 000,00	12 200,00	12 200,00
6574	Subv. fonct. Associat°, personnes privée	60 000,00	0,00	0,00
65888	Autres	2 250,00	0,00	0,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00
TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011 + 012 + 014 + 65 + 656)		3 058 955,00	155 300,00	155 300,00
66	Charges financières (b)	218 200,00	0,00	0,00
66111	Intérêts réglés à l'échéance	207 500,00	0,00	0,00
66112	Intérêts - Rattachement des ICNE	10 530,00	0,00	0,00
6688	Autres	170,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles (c)	4 000,00	7 500,00	7 500,00
6714	Bourses et prix	3 000,00	0,00	0,00
6718	Autres charges exceptionnelles gestion	0,00	7 500,00	7 500,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	500,00	0,00	0,00
678	Autres charges exceptionnelles	500,00	0,00	0,00
68	Dotations provisions semi-budgétaires (d) (6)	0,00	0,00	0,00
6817	Dot. prov. dépréc. actifs circulants	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (e)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a + b + c + d + e		3 281 155,00	162 800,00	162 800,00
023	Virement à la section d'investissement	458 296,00	-162 800,00	-162 800,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (7) (8) (9)	124 500,00	0,00	0,00
6811	Dot. amort. et prov. Immos incorporelles	124 500,00	0,00	0,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		582 796,00	-162 800,00	-162 800,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (10)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		582 796,00	-162 800,00	-162 800,00
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		3 863 951,00	0,00	0,00

+	
RESTES A REALISER N-1 (11)	0,00
+	
D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (11)	0,00
=	
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	0,00

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (5)

Montant des ICNE de l'exercice	26 735,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	-16 205,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	10 530,00

- (1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.
- (2) Cf. Modalités de vote I-B.
- (3) Hors restes à réaliser.
- (4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
- (5) Le montant des ICNE de l'exercice correspond au montant de l'étape en cours cumulé aux crédits de l'exercice. Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.
- (6) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.
- (7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DF 042 = RI 040.
- (8) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 675 et 676 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).
- (9) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
- (10) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.
- (11) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).



III – VOTE DU BUDGET

SECTION DE FONCTIONNEMENT – DETAIL DES RECETTES

Chap / art (1)	Libellé (1)	Budget de l'exercice (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
013	Atténuations de charges	15 000,00	0,00	0,00
6419	Remboursements rémunérations personnel	15 000,00	0,00	0,00
70	Produits services, domaine et ventes div	207 550,00	0,00	0,00
70311	Concessions cimetières (produit net)	15 200,00	0,00	0,00
70321	Stationnement et location voie publique	1 500,00	0,00	0,00
70323	Redev. occupat° domaine public communal	31 750,00	0,00	0,00
70388	Autres redevances et recettes diverses	100,00	0,00	0,00
70632	Redevances services à caractère loisir	44 500,00	0,00	0,00
7067	Redev. services périscolaires et enseign	114 500,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes	2 254 760,00	0,00	0,00
73111	Impôts directs locaux	1 682 894,00	0,00	0,00
73211	Attribution de compensation	114 180,00	0,00	0,00
73212	Dotations de solidarité communautaire	178 730,00	0,00	0,00
73221	FNGIR	1 456,00	0,00	0,00
73223	Fonds péréquation ress. com. et intercom	91 500,00	0,00	0,00
7351	Taxe consommation finale d'électricité	76 000,00	0,00	0,00
7381	Taxes additionnelles droits de mutation	110 000,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	1 252 550,00	0,00	0,00
7411	Dotations forfaitaire	765 451,00	0,00	0,00
74121	Dotations de solidarité rurale	164 208,00	0,00	0,00
74127	Dotations nationales de péréquation	73 587,00	0,00	0,00
744	FCTVA	10 000,00	0,00	0,00
74718	Autres participations Etat	127 000,00	0,00	0,00
7472	Participat° Régions	3 000,00	0,00	0,00
7473	Participat° Départements	2 000,00	0,00	0,00
7478	Participat° Autres organismes	100 000,00	0,00	0,00
74834	Etat - Compens. exonérat° taxes foncière	7 304,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	55 050,72	0,00	0,00
752	Revenus des immeubles	37 000,00	0,00	0,00
757	Redevances versées par fermiers, conces.	550,00	0,00	0,00
7588	Autres produits div. de gestion courante	17 500,72	0,00	0,00
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES		3 784 910,72	0,00	0,00
(a) = 70 + 73 + 74 + 75 + 013				
76	Produits financiers (b)	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels (c)	500,00	0,00	0,00
773	Mandats annulés (exercices antérieurs)	500,00	0,00	0,00
78	Reprises provisions semi-budgétaires (d) (5)	500,00	0,00	0,00
7817	Rep. prov. dépréc. actifs circulants	500,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES		3 785 910,72	0,00	0,00
= a + b + c + d				
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6) (7) (8)	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (9)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE		3 785 910,72	0,00	0,00
(= Total des opérations réelles et d'ordre)				

+

RESTES A REALISER N-1 (10)	0,00
-----------------------------------	-------------

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (10)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	0,00
--	-------------

Détail du calcul des ICNE au compte 7622 (11)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote I-B.

- (3) Hors restes à réaliser.
- (4) Le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.
- (5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.
- (6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *RF 042 = DI 040*.
- (7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).
- (8) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
- (9) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.
- (10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).
- (11) Le montant des ICNE de l'exercice correspond au montant de l'étape en cours cumulé aux crédits de l'exercice. Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 7622 sera négatif.



III – VOTE DU BUDGET

SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES DEPENSES

Chap / art (1)	Libellé (1)	Budget de l'exercice (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
010	Stocks	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf opérations et 204)	42 851,00	0,00	0,00
202	Frais réalisé ^o documents urbanisme	19 795,00	0,00	0,00
2031	Frais d'études	11 106,00	0,00	0,00
2051	Concessions, droits similaires	11 950,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	2 432 215,94	-117 825,00	-117 825,00
2111	Terrains nus	976 138,00	0,00	0,00
21316	Equipements du cimetière	50 000,00	0,00	0,00
2135	Installations générales, agencements	376 031,00	99 439,00	99 439,00
2138	Autres constructions	227 984,00	-224 784,00	-224 784,00
2151	Réseaux de voirie	77 600,00	0,00	0,00
2152	Installations de voirie	359 210,00	3 390,00	3 390,00
21538	Autres réseaux	114 450,00	2 500,00	2 500,00
21568	Autres matériels, outillages incendie	4 400,00	0,00	0,00
2183	Matériel de bureau et informatique	106 565,94	470,00	470,00
2184	Mobilier	71 992,00	0,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	67 845,00	1 160,00	1 160,00
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	1 103 152,00	0,00	0,00
2313	Constructions	1 103 152,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement		3 578 218,94	-117 825,00	-117 825,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	637 000,00	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	637 000,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat^o (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat^o et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières		637 000,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES REELLES		4 215 218,94	-117 825,00	-117 825,00
040	Opérat^o ordre transfert entre sections (7)	0,00	0,00	0,00
	Reprises sur autofinancement antérieur (8)	0,00	0,00	0,00
	Charges transférées (9)	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (10)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES D'ORDRE		0,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)		4 215 218,94	-117 825,00	-117 825,00

+

RESTES A REALISER N-1 (11)	0,00
-----------------------------------	-------------

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (11)	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	-117 825,00
---	--------------------

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote, I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir état III B 3 pour le détail des opérations d'équipement.

(6) Voir annexe IV A 9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 040 = RF 042*.

(8) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).

(10) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 041 = RI 041*.

(11) Inscrive en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).



III – VOTE DU BUDGET

SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES RECETTES

Chap / art (1)	Libellé (1)	Budget de l'exercice (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
010	Stocks	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	2 302 678,00	27 475,00	27 475,00
1321	Subv. non transf. Etat, établ. nationaux	395 365,00	0,00	0,00
1322	Subv. non transf. Régions	713 105,00	0,00	0,00
1323	Subv. non transf. Départements	592 362,00	0,00	0,00
13251	Subv. non transf. GFP de rattachement	405 400,00	0,00	0,00
1326	Subv. non transf. Autres E.P.L.	30 400,00	0,00	0,00
1328	Autres subventions d'équip. non transf.	3 050,00	0,00	0,00
1341	D.E.T.R. non transférable	162 996,00	0,00	0,00
1342	Amendes de police non transférable	0,00	27 475,00	27 475,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	125 000,00	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	125 000,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		2 427 678,00	27 475,00	27 475,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	1 379 902,00	17 500,00	17 500,00
10222	FCTVA	580 000,00	0,00	0,00
10226	Taxe d'aménagement	22 946,94	17 500,00	17 500,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	776 955,06	0,00	0,00
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	33 000,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		1 412 902,00	17 500,00	17 500,00
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00
TOTAL RECETTES REELLES		3 840 580,00	44 975,00	44 975,00
021	Virement de la sect° de fonctionnement	458 296,00	-162 800,00	-162 800,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (6) (7) (8)	124 500,00	0,00	0,00
2802	Frais liés à la réalisation des document	6 050,00	0,00	0,00
28031	Frais d'études	16 780,00	0,00	0,00
28051	Concessions et droits similaires	15 150,00	0,00	0,00
28121	Plantations d'arbres et d'arbustes	190,00	0,00	0,00
28128	Autres aménagements de terrains	1 020,00	0,00	0,00
28135	Installations générales, agencements, ..	6 650,00	0,00	0,00
28152	Installations de voirie	150,00	0,00	0,00
281534	Réseaux d'électrification	2 600,00	0,00	0,00
281568	Autres matériels, outillages incendie	2 800,00	0,00	0,00
281578	Autre matériel et outillage de voirie	710,00	0,00	0,00
28158	Autres installat°, matériel et outillage	12 120,00	0,00	0,00
28182	Matériel de transport	9 990,00	0,00	0,00
28183	Matériel de bureau et informatique	27 000,00	0,00	0,00
28184	Mobilier	5 640,00	0,00	0,00
28188	Autres immo. corporelles	17 650,00	0,00	0,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		582 796,00	-162 800,00	-162 800,00
041	Opérations patrimoniales (9)	0,00	0,00	0,00
TOTAL RECETTES D'ORDRE		582 796,00	-162 800,00	-162 800,00
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)		4 423 376,00	-117 825,00	-117 825,00

+

RESTES A REALISER N-1 (10)	0,00
-----------------------------------	-------------

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (10)	0,00
---	-------------

=

Envoyé en préfecture le 18/12/2023
 Reçu en préfecture le 18/12/2023
 Publié le 18/12/2023
 ID : 059-215904897-20231215-DCM_20231215_02-BF

Propositions nouvelles (3)
 Vote (4)

SLOW

Chap / art (1)	Libellé (1)	Budget de l'exercice (2)
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES		-117 825,00

- (1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.
- (2) Cf. Modalités de vote, I-B.
- (3) Hors restes à réaliser.
- (4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
- (5) Voir annexe IV A 9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.
- (6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 = DF 042.
- (7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).
- (8) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
- (9) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.
- (10) Inscire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).



III – VOTE DU BUDGET

DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT

Cet état ne contient pas d'information.

IV – ANNEXES
ARRETE ET SIGNATURES

Nombre de membres en exercice : 27

Nombre de membres présents : 22

Nombre de suffrages exprimés : 25

VOTES :

Pour : 25

Contre : 0

Abstentions : 0

Date de convocation : 07/12/2023

Présenté par Le Maire, Mr MENSION Alain (1),

A Raimbeaucourt, le 15/12/2023

Le Maire, Mr MENSION Alain,

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session Ordinaire

A Raimbeaucourt, le 15/12/2023

Les membres de l'assemblée délibérante (2),(3),

Certifié exécutoire par Le Maire, Mr MENSION Alain (1), compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de la publication le

A Raimbeaucourt, le

(1) Indiquer le maire ou le président de l'organisme.

(2) L'assemblée délibérante étant : le Conseil Municipal.

(3) L'ajout des signataires est désormais facultatif.